

République Française  
Département Indre et Loire  
**Commune de Louans**

Compte rendu de séance  
Séance du 30 Juin 2017

L' an 2017 et le 30 Juin à 14 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de Madame GOUGET Micheline, Maire.

**Présents :** Mme GOUGET Micheline, Maire, M. MALSERGENT Jean-Louis, M. VAH Michel, M. BROUSSEAU Hubert, M. FOUSSIER Fabien, M. CLISSON Frédéric, Mme DUBREUIL PICHON Claude, M. BARON Benoist, Mme LANGEVIN Christine

Excusé(s) ayant donné procuration : M. VAH Jean-François à M. VAH Michel  
Excusé(s) : M. PLOTON Pascal, M. LEROUX Eric, M. AUBERT Thomas, M. FALLOURD Ludovic

**Nombre de membres**

- Afférents au Conseil municipal : 14
- Présents : 9

**Date de la convocation** : 23/06/2017

**Date d'affichage** : 24/06/2017

**Acte rendu exécutoire**

après dépôt en Sous-Préfecture  
le :

et publication ou notification  
du :

**A été nommé(e) secrétaire** : M. VAH Michel

**Objet(s) des délibérations**

**SOMMAIRE**

I - Elections sénatoriales : élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

**I - Elections sénatoriales : élection des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants**

1 – Mise en place du bureau électoral

Madame GOUGET Micheline, Maire a ouvert la séance.

Monsieur VAH Michel a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil Municipal.

Le Maire a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré neuf conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L.2121-17 du CGCT était remplie.

Le Maire a ensuite rappelé qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire ou son remplaçant et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir :

Mme DUBREUIL Claude, Mr MALSERGENT Jean-Louis, Mr BARON Benoist, Mr FOUSSIER Fabien.

## 2 – Mode de scrutin

Le Maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Ils sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret, à la majorité absolue. S'il reste des mandats à la fin du 1<sup>er</sup> tour, il est procédé à un second tour de scrutin. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé des candidats est déclaré élu.

Les délégués et suppléants sont élus parmi les membres du conseil municipal.

Le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Les candidats peuvent se présenter soit isolément, soit sur une liste incomplète, soit sur une liste comportant autant de noms qu'il y a de délégués ou de suppléants à élire. Les adjonctions et les suppressions de noms sont autorisées.

## 3 – Election des délégués

### 3-1 Résultat du 1<sup>er</sup> tour de scrutin de l'élection des délégués :

A – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
B – Nombre de votants (enveloppes ou bulletins dépouillés) :	10
C – Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
D – Nombre de suffrages exprimés [B-C] :	10
E – Majorité absolue :	6

Nom Prénom des Candidats	Nbre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
<b>GOUGET Micheline</b>	<b>10</b>	<b>dix</b>
<b>VAH Michel</b>	<b>10</b>	<b>dix</b>
<b>DUBREUIL Claude</b>	<b>9</b>	<b>neuf</b>

### 3-2 Proclamation de l'élection des délégués titulaires

- Mme GOUGET Micheline, née le 29/09/1953 à Chinon (Indre et Loire) adresse "Les Lisardes" 37320 LOUANS a été proclamée élue au **1<sup>er</sup>** tour et a déclaré **accepter** le mandat.
- Mr VAH Michel né le 17/07/1955 à LOUANS (Indre et Loire) adresse "La Lande" 37320 LOUANS a été proclamé élu au **1<sup>er</sup>** tour et a déclaré **accepter** le mandat.
- Mme DUBREUIL Claude née le 01/04/1953 à TOURS (Indre et Loire) adresse "la Séguinière" a été proclamée élue au **1<sup>er</sup>** tour et a déclaré **accepter** le mandat.

Le Maire a rappelé que les délégués présents ne peuvent plus refuser d'exercer leurs fonctions après l'ouverture du scrutin pour la désignation des suppléants.

### 4- Election des suppléants

#### 4-1 Résultat du 1<sup>er</sup> tour de scrutin de l'élection des suppléants :

A – Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
B – Nombre de votants (enveloppes ou bulletins dépouillés) :	10
C – Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
D – Nombre de suffrages exprimés [B-C] :	10
E – Majorité absolue :	6

Noms-Prénom des Candidats	Nbre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En lettres
<b>BROUSSEAU Hubert</b>	<b>10</b>	<b>dix</b>
<b>CLISSON Frédéric</b>	<b>10</b>	<b>dix</b>
<b>BARON Benoist</b>	<b>10</b>	<b>dix</b>

#### 4-2 Proclamation de l'élection des suppléants

- Mr BROUSSEAU Hubert né le 03/11/1962 à TOURS (Indre et Loire) adresse "Les Mouillères" 37320 LOUANS a été proclamé élu au **1<sup>er</sup>** tour et a déclaré **accepter** le mandat.
- Mr CLISSON Frédéric né le 03/12/1976 à PARTHENAY (Deux Sèvres) adresse "La Séguinière" 37320 LOUANS a été proclamé élu au **1<sup>er</sup>** tour et a déclaré **accepter** le mandat.
- Mr BARON Benoist né le 03/10/1986 à CHAMBRAY-LES-TOURS (Indre et Loire) adresse "La Barrerie" a été proclamé élu au **1<sup>er</sup>** tour et a déclaré **accepter** le mandat.

#### 4 - Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 30/06/2017 à 14h30, en triples exemplaires a été, après lecture, signé par le Maire, les membres du bureau de vote et le secrétaire.

En mairie, le 01/07/2017  
Le Maire  
Micheline GOUGET